

Université de Paris - Cours de civilisation française à la Sorbonne pour étudiants étrangers. Section universitaire.

Numéro d'inventaire : 1979.26356

Auteur(s) : Georges Matoré

J. Roche

Type de document : affiche

Éditeur : Université de Paris (Paris)

Imprimeur : Imp. Administrative Centrale, Paris

Date de création : 1963 (vers)

Description : Impression N&B

Mesures : hauteur : 400 mm ; largeur : 299 mm

Notes : Conditions d'entrée, programme succinct des études à la Section Universitaire et reconnaissance du diplôme. Pour tous renseignements, s'adresser au "Bureau des Renseignements Universitaires-Sorbonne-Paris Ve". "Le Directeur des Cours de Civilisation Française, Georges Matoré. Le Recteur, Président du Conseil de l'Université, Membre de l'Institut, Jean Roche". "Paris, Imp. Administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg(6e)".

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

U N I V E R S I T É D E P A R I S

COURS DE CIVILISATION FRANÇAISE A LA SORBONNE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS SECTION UNIVERSITAIRE

(Deux semestres : 15 octobre - 14 février ; 15 février - 15 juin)

Réservée aux étudiants titulaires d'une **équivalence officielle du Baccalauréat**, et après **examen d'entrée**.

Les études faites à la Section Universitaire comprennent :

1° Les conférences de Civilisation française (littérature, histoire, géographie, politique, histoire de l'art, phonétique, etc.). Ces conférences sont faites en Sorbonne par des professeurs de l'Université de Paris et par d'éminents spécialistes.

2° Des travaux pratiques de langue et littérature françaises ; 8 h 30 par semaine : composition française, étude de textes, exposés oraux, etc.

3° La préparation et la rédaction d'un mémoire de 30 pages au minimum, en français. Ce mémoire doit être un travail personnel et original ; il est soutenu devant un jury.

Le diplôme de la Section Universitaire est reconnu par de nombreuses Universités étrangères (dispense de scolarité, " crédits ", etc.).

Il existe également une **Section semestrielle supérieure** (mêmes conditions d'admission que pour la Section Universitaire).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures au Bureau des Renseignements Universitaires — Sorbonne — Paris-V^e - Tél. ODÉon 24-13.

Le Directeur des Cours de Civilisation Française,
Georges MATORÉ.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université,
Membre de l'Institut,
Jean ROCHE.

Paris, Imp. Administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg (6^e)